

Informations



FORMATION 7H B vers A1

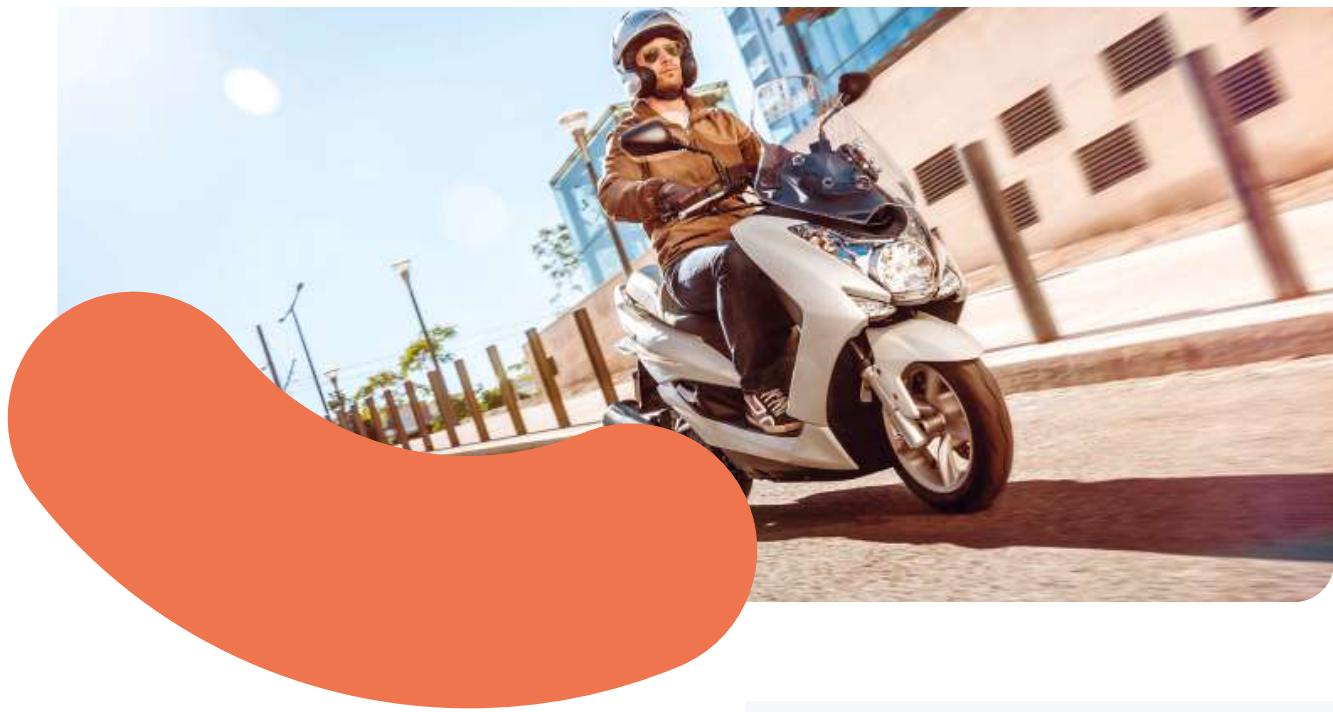
VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LA FORMATION NÉCESSAIRE POUR CONDUIRE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL UNE MOTOCYCLETTE LÉGÈRE OU UN VÉHICULE DE LA CATÉGORIE L5E, POUR LES CONDUCTEURS DÉJÀ TITULAIRES DE LA CATÉGORIE B DU PERMIS DEPUIS AU MOINS 2 ANS.

Quelle formation ? À quel moment ? Pour quels coûts ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Contact :

M. ESSIARAB Karim – Responsable Administratif et Pédagogique
03 20 37 67 11 – contact@vhautoecole.com



Horaires d'ouverture

Agence de LINSELLES :

Lundi	10H - 12H	14H - 19H
Mardi		14H - 19H
Mercredi	10H - 12H	14H - 19H
Jeudi		14H - 19H
Vendredi	10H - 12H	14H - 19H
Samedi		09H- 13H

Cachet de l'auto-école



AGR. E 22 059 0006 0
825 022 643 RCS Lille

SARL VH Formation
Groupe **UMERIS** au Capital de 253 520€
2 Rue des Chaudronniers
59126 LINSELLES
03 20 37 67 11
www.vhautoecole.com

OBJECTIFS de la formation

À l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, des motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e.

QUAND PUIS-JE SUIVRE LA FORMATION ?

La formation peut être suivie un mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.



CARACTÉRISTIQUES

FORMATION DISPENSÉE

VÉHICULE UTILISÉ	<ul style="list-style-type: none">Motocyclette légère ou véhicule de la catégorie L5e.
ENSEIGNEMENT	<ul style="list-style-type: none">La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner de la catégorie A et A1 en cours de validité.Un enseignant ne peut être autorisé à suivre en simultané que 3 élèves au maximum. L'enseignant peut suivre ses élèves soit à bord d'une voiture, soit en tant que conducteur d'une motocyclette.

LA FORMATION de 7 heures

LE PROGRAMME DE FORMATION

SÉQUENCES	DURÉE	INTITULÉ	CONTENU
Séquence 1	2 h	Module théorique	<ul style="list-style-type: none">Appréhender notamment les accidents les plus fréquents, la conduite sous la pluie ou de nuit, la nécessité d'être équipé de vêtements protecteurs.
Séquence 2	2 h	Module hors circulation	<ul style="list-style-type: none">Découvrir le véhicule et ses caractéristiques.
Séquence 3	3 h	Module en circulation	<ul style="list-style-type: none">Adapter votre vitesse aux conditions de circulation et aux autres usagers de la route (en et hors agglomération).

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école.

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION A LA CONDUITE DES MOTOCYCLES LÉGÈRES ET DES VÉHICULES DE LA CATÉGORIE L5e

Photo	Nom : _____
	Prénom : _____
A : _____	Né(e) le : _____
	Date d'obtention de la catégorie B du permis : _____
N° du permis de conduire : _____	
Signature du titulaire : _____	

